

# FASO Digit@l MAG

N° 0004/ 2024



## LE GENIE DU FASO

**SAUVIE** : une solution digitale pour sauver la vie de personnes en situation d'urgence

## LES GRANDS CHANTIERS DU NUMERIQUE

**BFS ou Bridge Fiber Solutions** : opérateur chargé de l'exploitation et de la commercialisation de l'infrastructure publique haut débit

**LE RESINA, UNE INFRASTRUCTURE  
QUI FACILITE LE TRAVAIL  
DES AGENTS PUBLICS À**

# SOMMAIRE

N° 0004 - JANVIER A MARS 2024

**EDITO**

PAGE 03

**A LA DECOUVERTE DE**

PAGE 4

**LE GENIE DU FASO**

PAGE 07

**CARNETS D'AUDIENCES**

PAGE 11

**A LA LOUPE**

PAGE 21

**LES GRANDS CHANTIERS DU NUMERIQUE**

PAGE 25

**ACTU**

PAGE 31

**ASTUCES TECH**

PAGE 41

## **DIRECTRICE DE PUBLICATION**

**Dr Aminata ZERBO/SABANE**

*Ministre de la transition digitale, des postes  
et des communications électroniques*

## **COORDONNATEUR GENERAL**

**Kisito TRAORE**

*Secrétaire général*

## **DIRECTEUR DE REDACTION**

**Bachirou NANA**

*Directeur de la Communication  
et des Relations Presses*

*Tel : +226 68 18 96 00*

*Mail : nanabachirou2000@yahoo.fr*

## **EQUIPE DE REDACTION**

**Rémi LOHOA**

**Eric-Aimé OUEDRAOGO**

**Adama ZONGO**

**Bouraima KABRE**

**Afoussata Anissa TALL**

**Geoffroy R. DOULKOM**

## **PHOTOS**

**DCRP/MTDPCE**

## **CONCEPTION GRAPHIQUE**

**ARAIGNEE BURKINA**

**Tel : 226 25 36 87 77**



**Dr Aminata ZERBO/SABANE**

**Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques**

### **La dématérialisation en marche : La plateforme de demande en matière d'Agrément technique en Informatique (ATI) officiellement lancée**

Les Assises nationales sur la dématérialisation se sont tenues les 11 au 13 avril 2023 sous le très haut patronage du Chef de l'Etat, Président de la Transition, le Capitaine Ibrahim TRAORE. Une rencontre qui a réuni l'ensemble des acteurs de l'écosystème numérique durant trois (03) jours. Au cours des travaux, les échanges ont permis aux participants de faire une évaluation de la situation et de dresser une liste des actes de procédures à dématérialiser pour rendre efficace le travail des agents de l'Administration publique et le bonheur des usagers. A la conclusion des travaux, à l'unanimité les participants ont élaboré une feuille de route contenant 43 actes de procédures à dématérialiser au titre de l'année 2023. Il s'agit de procédures au service des citoyens et des entreprises et de procédures au service de l'Administration.

C'est ainsi pour le compte de mon département, nous avons la mission de dématérialiser deux actes de procédures que sont : la gestion des Agréments techniques en matière Informatique (ATI) et la signature électronique afin de répondre à la feuille des routes issues des Assises nationales sur la dématérialisation. Dans notre département la Direction des Systèmes d'Information (DSI) et la Direction générale de la Transformation digitale (DGT) ont été instruit de développer en interne la demande de l'Agrément technique en matière informatique (ATI). La mise en œuvre d'une telle plateforme se justifie, par le fait que la croissance remarquable de la filière des services

informatiques au Burkina Faso est un signe indéniable. Son potentiel pour notre pays et particulièrement l'Administration publique doit en tirer profit pour sa modernisation et son efficacité. Chaque jour, nous enregistrons de manière constante l'arrivée de nouvelles entreprises et de professionnels qui offrent une gamme variée de services dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. La venue de l'ATI va permettre d'avoir une meilleure structuration des activités de la filière informatique et surtout de s'assurer qu'elle contribue durablement à notre économie. Pour ce faire, il est nécessaire d'assurer une régulation qui garantisse la qualité des prestations dans le secteur qui est très pointu. Il faut rappeler que l'ATI atteste de la capacité d'une entreprise, régulièrement installée au Burkina à offrir des services dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Cette capacité est évaluée sur la base des ressources humaines qualifiées de l'entreprise ainsi que ses moyens matériels. Son exigence dans des dossiers de soumission aux marchés publics est important pour les fournisseurs de services mais aussi pour l'Administration elle-même car il lui apporte un minimum de garantie sur la capacité des prestataires retenus pour lui fournir des services. L'ATI se veut être une plateforme avec un accès et transparent qui offre à tous les prestataires de service dans les TIC souhaitant disposer de cet agrément.

Pour la structure en charge de la délivrance de l'ATI, elle pourra mieux suivre les dépôts des dossiers, interagir plus facilement avec les postulants et traiter avec plus de diligence les dossiers reçus. Enfin, les structures en charge de la passation des marchés pourront vérifier via la plateforme l'authenticité et la validité des agréments techniques délivrés dans les dossiers d'offre.

Etant la locomotive de la dématérialisation dans notre pays, il était tout à fait important que notre département donne l'exemple avec le lancement de la plateforme ATI ce 2 avril 2024 afin de s'inscrire dans la dynamique du processus d'accélération de la dématérialisation des procédures.

J'invite les usagers à s'approprier de l'ATI et surtout faire le retour de l'expérience utilisateur pour son amélioration continue.

**Dr Aminata ZERBO/SABANE**

**Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques**

# ECONOMIE NUMERIQUE BURKINABE : faisons connaissance de la Direction générale des infrastructures de communications électroniques (DGICE)

Jadis Direction générale des infrastructures de communications électroniques (DGICE), l'actuelle Direction générale des communications électroniques (DGCE) est l'une des structures centrales du Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques (MTDPCE).

La DGCE a pour mission d'assurer le développement des infrastructures et services d'accès aux communications électroniques. A ce titre, elle est chargée entre autres de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique du département dans le domaine du développement des infrastructures de communications électroniques et de l'offre de service de communications électroniques en vue de garantir un accès de qualité, universel, durable, ubiquitaire et financièrement abordable ; d'identifier, mettre en œuvre et suivre les projets et programmes de développement des infrastructures de communications électroniques ; d'élaborer le cadre juridique pour le développement des réseaux et services de communications électroniques et suivre son application ; d'assurer la veille réglementaire en matière de télécommunications ; de suivre la gestion des déclarations des services de communications électroniques ouverts au public ; de coordonner et suivre les activités liées à la participation du Burkina Faso dans les institutions et organisations spécialisées dont il est membre ; etc.

L'actuel Directeur général de la Direction générale des communications électroniques est Monsieur Sidi Mohamed Galiam OUEDRAOGO, Ingénieur de conception en télécom, catégorie CS3.



**Sidi Mohamed Galiam OUEDRAOGO**  
Directeur général de la Direction générale des  
communications électroniques

Suivant les dispositions de l'ARRETE N°2023-000052/MTDPCE/SG/DGCE portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction générale des communications électroniques, la DGCE est organisée ainsi qu'il suit :

- la Direction générale ;
- les Services d'appui ;
- les Directions de services.

# A LA DECOUVERTE DE

## DE LA DIRECTION GENERALE

Nommé par décret pris en Conseil des ministres, le Directeur général (DG) définit les grandes orientations, coordonne, supervise et contrôle l'exécution des activités. Il est par ailleurs le Responsable du Programme budgétaire "Développement et des Infrastructures de Communications Electroniques". Le Directeur général est assisté dans sa mission par des Chargés d'appui technique (CAT). Ces derniers sont désignés parmi les cadres supérieurs, en raison de leurs compétences techniques pour étudier et traiter les dossiers à eux confiés par le Directeur général. Ces chargés d'appui technique ont rang de Chefs de service.

## DES SERVICES D'APPUI

Composés entre autres du Secrétariat particulier (SP), du Service financier (SF), du Service de planification, de suivi et d'évaluation (SPSE), du Service de communication et des relations publique (SCRP), du Service de contrôle interne (SCI), etc., ces Services d'appui sont chargés notamment d'accueillir, informer et orienter les usagers et le personnel ; d'organiser et d'assurer le suivi des réunions et des audiences du Directeur général. Le Service financier assure en collaboration avec la Direction de la gestion financière (DGF) et la Direction des marchés publics (DMP), la préparation et l'exécution du budget de la Direction générale. Le SPSE quant à lui, assure en collaboration avec la Direction générale des études et statistiques sectorielles (DESS), l'élaboration des programmes d'activités et le suivi-évaluation de leur mise en œuvre. Pour ce qu'est du SCRP, il gère en collaboration avec la Direction de la communication et des relations-presse (DCRP), les activités de communication de la DGCE. Le Service de contrôle interne a pour mission de contrôler, en collaboration avec l'Inspection technique des services (ITS), l'application de la politique de la Direction générale, etc.

## DES DIRECTIONS DE SERVICES

La DGCE comprend les Directions de services ci-après :

La Direction des réseaux et services de communications électroniques (DRSCE)

La DRSCE a pour mission d'assurer le développement des infrastructures et services de communications électroniques. A ce titre, elle est chargée en particulier d'élaborer et de suivre la mise en œuvre des projets et programmes de développement des infrastructures et services de communications électroniques, de formuler des avis techniques sur les projets et programmes de développement des réseaux et services de communications électroniques, de contribuer à l'élaboration et suivre la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'accès et du service universel des communications électroniques, conformément à la réglementation, de veiller à la prise en compte des normes internationales en matière de communications électroniques, etc. Monsieur Bawindsom Marcel KEBRE, Enseignant-chercheur, est l'actuel Directeur des réseaux et services de communications électroniques.

La Direction de la réglementation des communications électroniques (DRCE)

Elle a pour mission de préparer, d'élaborer et de suivre les textes législatifs et réglementaires visant à la mise en œuvre de la politique du ministère. Ce faisant, la DRCE est chargée entre autres d'élaborer le cadre juridique pour le développement des réseaux et services de communications électroniques et suivre son application, d'assurer la veille réglementaire en matière de télécommunications, de proposer les contributions du Burkina Faso en matière de réglementation communautaire et internationale dans le domaine des communications électroniques, de formuler des avis juridiques sur les questions soumises à la Direction générale, etc. La Direction de la réglementation des communications électroniques est dirigée par Monsieur Abdoulaye MAMBONE.

La Direction de la coopération technique en matière de communication électroniques (DCT)

Dirigée par Monsieur Ahmed Hissène Ange Marie Noël OUEDRAOGO, et ce depuis octobre 2023, la DCT a pour rôle de préparer, suivre et mettre en œuvre les accords, traités et conventions internationaux relatifs au développement des télécommunications auxquels le Burkina Faso est partie prenante. Ainsi, elle est chargée en particulier de coordonner et de suivre les activités liées à la participation du Burkina Faso dans les institutions et organisations internationales spécialisées dont il est membre, d'assurer le suivi des relations entre le Burkina Faso et les autres pays dans leurs volets portant sur les télécommunications/TIC, de développer la coopération entre le Burkina Faso et les partenaires techniques et financiers dans le domaine des communications électroniques, de diffuser les normes internationales en matière de communications électroniques, etc.



**Colis postaux**

Suivez à la trace votre colis

**ENVOYEZ** et  
**RECEVEZ** vos colis partout  
dans le monde en toute **CONFIANCE.**



Suivez votre colis à la trace sur

[https://webtracking.laposte.bf/webtracking.](https://webtracking.laposte.bf/webtracking)



**Vous faciliter la vie**



[www.laposte.bf](http://www.laposte.bf)



[\(+226\) 03 98 60 60](tel:+22603986060)





BRACELET SAUVIE



# CHANEL

## SAUVIE: une solution digitale pour sauver la vie de personnes en situation d'urgence

# NOIR

SAUVIE est une solution digitale mise en place par Scarlett ZONGO à travers sa structure AINO DIGITAL. Il s'agit d'une solution qui permet d'alerter les proches d'une personne en situation d'urgence. Elaborée en 2022, la solution est à ce jour, utilisée par environ deux mille ( 2000 ) personnes. Comment fonctionne-t-elle, quel est son coût d'acquisition, son apport dans la prise en charge des personnes en situation de détresse ? Une équipe de Faso Digital M@G est allée à la rencontre de la promotrice pour en savoir plus.

**E**n cas d'accident grave, chaque minute compte pour sauver une vie. L'intervention rapide des services d'urgences s'avère en ce moment très importante. Mais pas que La présence des proches de la victime est aussi indispensable pour permettre une prise en charge rapide du patient. C'est justement ce qu'a compris Scarlett ZONGO, qui à travers sa structure AINO DIGITAL dont elle est la Directrice générale, a mis en place en 2022, une solution digitale qui permet de prévenir rapidement des proches en cas d'urgence et de faciliter une prise en charge dans les centres de santé. Cette solution digitale s'appelle SAUVIE. Elle se présente sous forme d'un bracelet muni d'un Code QR qui peut être scanné par les Sapeurs-Pompiers et les agents de santé.



## LE GENIE DU FASO

« SAUVIE c'est une solution digitale qui veut répondre à la problématique du manque d'informations personnelles en cas d'urgence. C'est un code QR qu'on porte sur soi sur plusieurs formats en bracelets ou sur le sac à dos. Lorsque vous êtes en cas d'urgence, les services des sapeurs-pompiers et les services d'urgences sont formés pour identifier ce code QR, le scanner et alerter par SMS ou par WhatsApp vos proches pour permettre de savoir dans quel centre on vous a amené pour pouvoir venir vous assister », explique Scarlett ZONGO.

« Même sans connexion internet SAUVIE marche »  
SAUVIE c'est une solution métier facile d'utilisation. « Nous avons développé quelque chose de très simple. La première interface, nous l'avons fait avec les sapeurs-pompiers qui voulaient quelque chose de très simple, qui n'entrave pas la bonne marche de leur travail. Donc on a développé une interface et en quelques clics ils appuient sur alerter. Ils n'ont même pas besoin d'appeler quelqu'un, tout est automatique. En plus, c'est une solution qui n'utilise pas l'internet », explique Scarlett ZONGO. A l'en croire, il y a également l'interface médecin qui permet de scanner le code QR et avoir des informations de santé du patient, à savoir, son groupe sanguin, si la personne est diabétique ou hyper tendue, pour pouvoir le prendre rapidement en charge. Plusieurs structures comme les sapeurs-pompiers, le CHU de Bogodogo ont déjà adopté

SAUVIE Et le personnel est bien formé pour son utilisation, selon la promotrice. Mais SAUVIE n'est pas seulement utilisée en cas d'accident. La solution est recommandée aussi aux écoliers qui en cas de disparition ou de rapt peuvent alerter rapidement leurs parents qui pourront les localiser. C'est dire donc que c'est une solution qui sauve aussi bien enfants et adultes en situation de détresse.

Mais qu'est ce qui a vraiment motivé Scarlett ZONGO à mettre en place cette solution numérique ? A cette question, voici la réponse de la promotrice et Directrice générale de AINO DIGITAL : « En 2018, j'ai perdu un proche, suite à un accident de la circulation. Il était sorti pour une course et il n'avait malheureusement pas sur lui des papiers permettant de l'identifier et d'alerter ses proches. Il a succombé à ses blessures à l'hôpital, car n'ayant personne à ses côtés pour assurer sa prise en charge. En plus de cela, je faisais la marche au niveau du rond-point des Martyrs et je voyais à quel point les voitures roulaient à vives allures alors que la plupart des gens qui font le sport à ce niveau ont laissé leurs papiers au niveau de leurs engins ou voitures. Donc si quelque chose t'arrive par malchance en plein sport, nécessitant une prise en charge rapide, cela est impossible vu que tous tes papiers ne sont pas sur toi. C'est tout ça qui m'a poussée à penser à mettre en place ce système d'alerte rapide pour prévenir les proches de toute personne en situation d'urgence ».



BRACELET SAUVIE



# STICKER POUR TELEPHONE

## ROUGE-BLEU-ROSE-ORANGE



### **SAUVIE, des packs allant de 5000 FCFA à 10.000 FCFA**

Il n'y a pas de conditions particulières pour se procurer SAUVIE. Il suffit de s'intéresser et disponibiliser ses données personnelles ( photos, personnes à contacter en cas d'urgence), et choisir le pack que vous voulez et un code QR vous est remis selon le format que vous voulez (téléphone, bracelet...). L'abonnement annuel à la solution digitale SAUVIE commence par 5000 FCFA. Ensuite, il y a le pack parapluie qui coûte 6900 FCFA par an et qui permet de prendre jusqu'à 50.000 FCFA les frais liés à la prise en charge du patient. Le dernier pack qui coûte 10.000 FCFA par an est destiné aux chefs d'entreprise qui peuvent faire le suivi de leurs collaborateurs qui sont dans une situation d'urgence.

« Ces différents prix permettent de réduire la vulnérabilité financière surtout dans un pays où la couverture en assurance sanitaire n'est pas toujours évidente », soutient la promotrice qui poursuit : « lancé en 2022, on est satisfait on voit que ça intéresse les gens. A Ouaga, nous avons 2000 enrôlés notre souhait c'est avoir un grand nombre de personnes pour nous permettre de faire baisser les coûts. Pour nous, dans 10 ans tout le monde doit avoir SAUVIE ».

### **Plusieurs distinctions reçues grâce à SAUVIE**

Avec la solution digitale, SAUVIE, Scarlett ZONGO et son équipe ont reçu 4 prix dont un prix spécial à la 18ème édition de la Semaine du Numérique. Ce qui donne des motifs de satisfactions. « J'ai été fière d'avoir reçu ce prix spécial à la Semaine du Numérique(SN). Ça été une surprise pour moi d'autant plus que c'est en pleine cérémonie de clôture de la SN qu'on m'a appelée pour

remettre ce prix . Je me suis demandée si c'était vraiment moi ; merci au Ministère pour ce prix », se réjouit-elle.

Mais Scarlett ZONGO est confrontée à des difficultés tout comme d'ailleurs beaucoup d'autres promoteurs de solutions numériques au Burkina Faso. La faible digitalisation et l'échec de certains promoteurs dans divers secteurs ont fait que les populations se méfient de plusieurs solutions numérique surtout quant à leurs pérennités. « Il y a eu trop de mauvais exemples ce qui fait que ceux qui s'y intéressent sont méfiants car ils ont eu de mauvaises expériences. On souhaite que le processus de digitalisation soit accéléré encore pour amener les populations à s'y intéresser. Le téléphone déjà est un atout, mais ça ne sert pas qu'à appeler , il faut que ça nous aide à aller vers le développement. On peut l'utiliser pour se protéger et adhérer à plusieurs services digitaux », relève-t-elle.

A l'endroit du Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Scarlett ZONGO estime qu'il faut plus de promotion des solutions digitales au Burkina Faso. « C'est le cas au RWANDA où quand une solution est d'utilité publique, le gouvernement encourage son utilisation en étant un client potentiel », poursuit-elle. Pour le cas de SAUVIE, les structures publiques devraient être les premières à l'utiliser, selon elle. « La meilleure façon d'encourager l'entreprise, c'est d'acheter ses produits pour lui permettre de croître de façon durable », a conclu la promotrice de SAUVIE, Scarlett ZONGO.

**Adama ZONGO/ Eric Aimé OUEDRAOGO**

LA POSTE BURKINA FASO  
LANCE UNE

OFFRE  
PROMOTIONNELLE  
**BOÎTES POSTALES**

**6 mois**  
(1<sup>ER</sup> JUILLET AU  
31 DÉCEMBRE)  
2024



PARTICULIERS ET  
PROFESSIONNELS,  
**PROFITEZ** DE L'OPPORTUNITÉ  
ET **BÉNÉFICIEZ** D'UNE  
RÉDUCTION SUR LES  
TARIFS D'ABONNEMENT ET  
D'AUTRES AVANTAGES.



DISPONIBLE DANS TOUTES LES AGENCES DE LA POSTE BF SELON LES CONDITIONS DE L'OFFRE



INFOLINE : 72 18 94 13

[www.laposte.bf](http://www.laposte.bf)  
(+226) 03 98 60 60



### Secteur de la Téléphonie au Burkina Faso : l'ANOTEL souhaite la mise en place d'un cadre de concertation élargi pour mieux prendre en compte les préoccupations des populations



(Ouagadougou, le 22 décembre 2023).

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience ce vendredi, une délégation de l'Association nationale des Opérateurs de Télécommunications, (ANOTEL). La délégation conduite par son président, Boris COMPAORE, est venue échanger avec la Ministre sur des sujets liés aux enjeux de leur secteur. "Nous avons fait part à la Ministre de la nécessité pour les acteurs du public et du privé d'avoir plus de cadre de concertation pour une bonne cohésion des actions pour mieux servir les populations. Nous avons sollicité la

mise en place d'un cadre de concertation élargi où nous pourrions travailler ensemble sur des problématiques comme l'identification, le développement de la 5G., les mesures d'urgence pour faire face à l'insécurité et maintenir le service", à expliqué Boris COMPAORE à sa sortie d'audience.

Il a confié également que la Ministre a apprécié la démarche de l'ANOTEL. Une démarche qui permettra de répondre aux enjeux du secteur et travailler dans une meilleure synergie pour le développement des TIC au Burkina Faso. Selon lui, Docteure Aminata ZERBO SABANE a souhaité que ce cadre de concertation puisse être opérationnalisé au cours de l'année 2024.



### Coopération dans le secteur des Télécommunications: le représentant de l'IUT) en Afrique de l'Ouest chez Docteur Aminata ZERBO/SABANE

[Ouagadougou le 9 janvier 2024].

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications électroniques, Aminata ZERBO/SABANE a reçu en audience dans l'après-midi du mardi,

Ali Drissa BADIÉL, représentant de l'Union Internationale des Télécommunications (IUT) en Afrique de l'Ouest, basé à Dakar au Sénégal.

En séjour au Burkina Faso, il a confié à sa sortie d'audience être venu rendre une visite de courtoisie à la Ministre. Il a profité de l'occasion pour présenter ses vœux de nouvel an à Docteur Aminata ZERBO/SABANE. « Au cours de nos échanges, nous avons aussi parlé de la coopération entre nos deux institutions et voir surtout dans quel sens nous pouvons travailler à renforcer cette coopération entre le Ministère et l'IUT. Nous avons la phase 2 du projet de connexion d'une dizaine de villes à internet qui a permis de réaliser des cybers classes au niveau des ENEP », a-t-il précisé. Autre sujet abordé, l'opérationnalisation du e-Conseil des ministres qui connaît une avancée significative.

« Madame la Ministre a apprécié cette dynamique de coopération que nous essayons de renforcer entre l'IUT et le Ministère », a indiqué Ali Drissa BADIÉL et d'ajouter que « les perspectives s'annoncent bonnes ».

A cette audience, la Ministre était assistée par le Directeur de Cabinet Abdoulaye OUEDRAOGO et le Directeur général des Communications Electroniques, Galiam OUEDRAOGO.



### Modernisation de l'Administration : la Directrice générale d'INPUT 'S partage son expertise avec Docteur Aminata ZERBO/SABANE

[Ouagadougou, le 11 janvier 2024]

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteur Aminata ZERBO/SABANE, a reçu dans l'après-midi de ce jeudi, Zéina SOURABIE/BOLY, Directrice générale de l'entreprise INPUT'S.

A sa sortie d'audience, Zéina SOURABIE/BOLY, dit être venue rendre une visite de courtoisie à la Ministre et profiter lui présenter ses vœux de nouvel an. « Au cours

## CARNET D'AUDIENCES

de nos échanges, nous avons partagé notre expérience et l'expertise de notre entreprise avec la Ministre dans les domaines de l'archivage des documents, de la dématérialisation des procédures et de la modernisation de l'administration en générale. Nous capitalisons plus de dix ans d'expériences dans la sous-région et nous

comptons apporter notre pierre à la modernisation de notre administration », a-t-elle expliqué.

A cet entretien, la Ministre était assistée par la Directrice des Archives et de la Documentation (DAD), Hélène Pélagie PARE/KIEKIETA.



### Exploitation de l'infrastructure haut débit du projet Backbone national de télécommunications : Docteure Aminata ZERBO/SABANE échange avec l'opérateur chargé de la commercialisation

(Ouagadougou, le 16 janvier 2024)

La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience ce jour, une équipe de Bridge Fiber Solutions (BFS), conduite par Boris COMPAORE, Directeur général de Telecel et par ailleurs Administrateur de (BFS).

A sa sortie d'audience, Boris COMPAORE dit être venu présenter les vœux du nouvel an de toute son équipe à Docteure Aminata ZERBO/SABANE et lui présenter le nouveau Directeur général de BFS.

Le nouveau Directeur général de BFS, Michel OUEDRAOGO,

a témoigné avoir reçu de sages conseils de Docteure Aminata ZERBO/SABANE.

Bridge Fiber Solutions (BFS) est l'opérateur chargé de l'exploitation et de la commercialisation de l'infrastructure publique haut débit construite par l'Etat burkinabé dans le cadre du projet Backbone national de télécommunications. Docteure Aminata ZERBO/SABANE était assistée à cette audience par son Directeur de Cabinet Abdoulaye OUEDRAOGO et Galiam OUEDRAOGO, Directeur général des Communications électroniques.

DCRP/MTDPCE



### Axe Ouagadougou-Moscou : les deux pays s'engagent à renforcer leur coopération dans le domaine de la sécurité informatique

(Ouagadougou, le 26 janvier 2024). La ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu dans la matinée de ce vendredi, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Burkina Faso, Alexey SALTYSKOV. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur le renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine du numérique notamment la sécurité informatique.

« J'ai rencontré Madame le Ministre dans le cadre de la Coopération bilatérale qui se développe entre le Burkina Faso et la Fédération de Russie. Les questions de la sécurité informatique sont très importantes. Les deux parties attachent beaucoup d'importance à ces questions.

C'est dans ce cadre que nous avons abordé les sujets qui sont relatifs à la coopération bilatérale mais aussi dans le cadre de la coopération pour conjuguer nos efforts dans les instances internationales. Dans le domaine de la coopération informatique, la coopération entre nos deux pays a commencé récemment et je pense que bientôt il y aura des résultats concrets, des résultats palpables », a confié à sa sortie d'audience, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Burkina Faso, Alexey SALTYSKOV. A l'en croire, les discussions entre les deux pays pour renforcer cette coopération sont dans une bonne voie et avancent bien. « Nous avons foi que bientôt il y aura les fruits de cette coopération », a-t-il rassuré.



### Projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso : la Banque mondiale approuve un financement de 150 millions de dollars

(Ouagadougou, le 15 février 2024).

La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a reçu en audience ce matin à Ouagadougou, une délégation de la Banque mondiale. La délégation conduite par le Directeur régional Infrastructure Région Afrique de l'Ouest et Centrale, Franz DREES-GROSS,

est venue échanger avec la Ministre sur le lancement des activités du Projet d'accélération de la Transformation digitale au Burkina Faso (PACT Digital). Un projet de plus de 98 milliards de FCFA financé par la Banque mondiale et l'Etat burkinabè, qui devrait permettre d'accélérer la transformation digitale au profit des populations.

« Nous sommes venus échanger avec la Ministre sur la mise en œuvre du projet PACT Digital. Le mois dernier, notre Conseil d'Administration a approuvé 150 millions de dollars (plus de 92 milliards de FCFA) pour appuyer le Burkina Faso dans divers domaines du digital. Il s'agit d'abord d'accélérer les services de haut débit dans plusieurs zones du Burkina Faso. Il y a environ 1000 localités où il n'y a pas encore d'accès au service de haut débit. Nous verrons avec ce projet comment offrir ce service dans ces zones. Deuxièmement on veut

dématérialiser certains services de l'Administration au profit des citoyens. A cela, s'ajoute une formation à grande échelle au profit des jeunes pour renforcer leurs capacités dans le domaine du digital. Ce sont ces trois sujets que nous avons discutés avec la Ministre », a expliqué le chef de la délégation, Franz DREES-GROSS, à sa sortie d'audience.

Il a également indiqué que la Banque mondiale entend « lancer ces différents projets à toute vitesse en accélérant le processus avec des résultats concrets pour la population burkinabè ».

A cette audience, la Ministre était assistée par son Directeur de Cabinet, Abdoulaye OUEDRAOGO, le Directeur général des communications électroniques, Galiem OUEDRAOGO et le Directeur général des études et des statistiques sectorielles, Braïma BARRO.

DCRP/MTDPCE

### Protection des données à caractère personnel : La présidente de la CIL échange avec Docteure Aminata ZERBO/SABANA sur les chantiers de collaboration entre les deux institutions



(Ouagadougou, le 16 février 2024).

La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience ce vendredi, la présidente de la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL), Halguièta NASSA/TRAWINA. Accompagnée d'une forte délégation, la présidente de la CIL est venue échanger avec la Ministre sur les chantiers de collaboration entre les deux institutions.

« C'est une visite de courtoisie, de prise de contact pour échanger avec madame la Ministre sur les chantiers de collaboration en lien avec les plateformes numériques. Comment réguler davantage ces plateformes numériques parce

que de nos jours, les enjeux sont très énormes en lien avec l'utilisation de ces plateformes », a indiqué la présidente de la CIL à sa sortie d'audience. « La CIL étant une instance de régulation qui a en charge de protéger la vie privée des citoyens, de protéger la personne par rapport au traitement des données à caractère personnel, c'est vraiment une démarche de collaboration, de facilitation pour la mise en œuvre des principales actions de la CIL en collaboration avec le Ministère », a également précisé Halguièta NASSA/ TRAWINA.  
DCRP/MTDPCE

### Coopération : une délégation du Haut Conseil de l'Economie Arabo-Africaine chez la Ministre Aminata ZERBO/SABANE pour marquer leur engagement à accompagner le Burkina Faso dans le secteur du numérique



La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience dans l'après-midi du lundi 04 mars 2024, une délégation du Haut Conseil de l'Economie Arabo-Africaine. La délégation conduite par le président du Haut Conseil de l'Economie Arabo-Africaine, Abuzaid HANI HASSAN est venue échanger avec la Ministre sur sa volonté d'accompagner le Burkina Faso dans plusieurs secteurs de développement, parmi lesquels, la transition digitale et le développement de l'économie numérique.

« La rencontre a porté sur la transformation digitale de la

société et de l'économie et nous avons abordé plusieurs sujets qui concernent la transition numérique au Burkina Faso. Il y a eu un engagement de collaboration pour que le Haut conseil de l'Economie Arabo-Africaine apporte son expertise, tout l'écosystème qu'il a, pour appuyer la transition numérique au Burkina Faso et nous avons déjà pris l'engagement de commencer dès la semaine prochaine », a confié le président du Haut Conseil de l'Economie Arabo-Africaine, Abuzaid HANI HASSAN à sa sortie d'audience.

C'est depuis le samedi 02 Mars 2024, que Abuzaid HANI HASSAN et la délégation qui l'accompagnent ont foulé le sol burkinabè. Cela a été rendu possible grâce au Bureau National des Grands Projets de l'Etat burkinabè, une structure rattachée à la Présidence du Faso. Selon le chef du département de la mobilisation des ressources, Karim OUEDRAOGO, cette visite entre dans le cadre des missions assignées au Bureau National des Grands Projets de l'Etat burkinabè. « Le Bureau national des Grands projets accompagne les Ministères pour la mise en œuvre de leurs grands projets notamment dans la mobilisation des ressources. Parlant du développement économique et social on ne peut pas le faire sans la transition digitale. C'est la raison pour laquelle nos partenaires ont bien voulu rencontrer madame la Ministre qui a bien voulu accepter recevoir cette délégation forte de 8 membres », a-t-il expliqué.

« Le président du Haut Conseil de l'économie Arabo-Africaine a fait le déplacement de Ouagadougou. Au regard du contexte du pays, avoir des amis qui font ce déplacement on ne peut que rendre grâce à Dieu », s'est-il réjoui et de préciser que « dans les jours à venir certains de nos grands projets seront mis en œuvre ».

L'ambition affichée du Haut Conseil de l'Economie Arabo-Africaine est d'accompagner les autorités burkinabè dans



leurs efforts de développement au profit des population. Plusieurs axes de coopération ont été définis entre l'Etat burkinabè et le Haut Conseil de l'Economie Arabo-Africaine. Dans le domaine du numérique, les actions citées consistent à développer les infrastructures numériques, développer l'ossature nationale, la Stratégie de couverture globale du réseau d'accès aux communications, encourager et faciliter la construction de centres de données, promouvoir les plateformes de paiement numérique.

Au titre des Projets d'inclusion sociale et numérique, il s'agira de mettre en place une Identité numérique pour tous les Burkinabè, dessiner des cartes et des adresses de villes, faciliter l'accès aux services de commerce

électronique et de paiement électronique, créer un portail qui regroupe tous les services et les informations du gouvernement. A cela s'ajoutent la numérisation de l'administration, le développement de services électroniques, la sécurité électronique, l'organisation de l'espace numérique et la production de contenus locaux. Notons qu'en plus du secteur du numérique, des actions vont également porter sur d'autres secteurs comme la Promotion de la bonne gouvernance et la transparence, l'éducation, la formation professionnelle, la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat, les infrastructures, le tourisme, la culture, l'industrialisation, entre autres.

### Mise en œuvre de l'Identifiant unique électronique : l'Organisation Internationale pour les Migrations entend partager son expertise avec le Burkina Faso



La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a reçu en audience dans l'après-midi de ce mardi 12 mars 2024, une délégation de l'Organisation Internationale pour les Migrations (ONU MIGRATION). La délégation conduite par Damien THURIAUX, chef Gouvernance de l'Immigration et des frontières, est venue traduire à la Ministre, l'engagement de l'ONU MIGRATION à accompagner le Burkina Faso dans la mise en oeuvre de l'identifiant unique électronique de base.

« Avec la Ministre en charge de la Transition Digitale, nous avons discuté principalement sur les différentes opportunités que nous avons c'est-à-dire tout ce qui est gestion des identités en termes de numérisation. Nous avons surtout échangé sur les différents chantiers que le Burkina a mis en œuvre et voir comment pourrait être notre apport à la réalisation de ces chantiers », a confié Damien THURIAUX à sa sortie d'audience.

<< De façon concrète, il revient au ministère de définir les pans sur lesquels les autres départements peuvent bénéficier de notre expertise tels que dans l'établissement de la Carte d'identité nationale, du passeport et voir ensemble comment s'assurer de leurs gestions afin qu'ils répondent aux normes internationales. Ce qui va permettre à tout Burkinabè qui a un passeport, de voyager de manière sûre et ordonnée avec ce document>>, a-t-il poursuivi.

Le chef de la délégation s'est dit très ravi de cet entretien et affirme avoir eu des orientations de la part de la Ministre et un chronogramme de travail a été défini. A cette entrevue, la Ministre était assistée du Directeur de Cabinet, Abdoulaye OUEDRAOGO.

**Collégialité et solidarité gouvernementale : le Ministre en charge de l'Economie, Dr Aboubakar NACANABO et le Ministre Délégué au Budget, Fatoumata BAKO/TRAORE chez Docteur Aminata ZERBO/SABANE pour saluer la bonne collaboration qui existe entre les deux départements**



Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective Dr Aboubakar NACANABO et le Ministre Délégué au Budget, Fatoumata BAKO/TRAORE ont rendu une visite de courtoisie ce jeudi 14 mars 2024 dans la matinée, à la Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE.

Une visite de courtoisie au cours de laquelle, les Ministres Aboubakar NACANABO et Fatoumata BAKO/TRAORE ont salué la bonne collaboration qui existe entre le ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective et le département en charge du Numérique et des postes.

Au cours des échanges, Dr Aboubakar NACANABO et Fatoumata BAKO/TRAORE ont également réaffirmé la disponibilité de leur département à travailler en synergie avec le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques pour la réalisation et l'atteinte des missions qui lui sont assignées.

Une disponibilité et un engagement qui permettront au Gouvernement de relever les défis liés au développement du numérique et des activités postales au Burkina Faso.



**Coopération bilatérale : le Japon réaffirme sa disponibilité à accompagner le Burkina Faso dans le domaine du numérique**

La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a reçu en audience dans l'après-midi de ce vendredi 22 mars 2024, l'Ambassadeur du Japon au Burkina Faso, Jun NAGASHIMA. Le diplomate nippon est

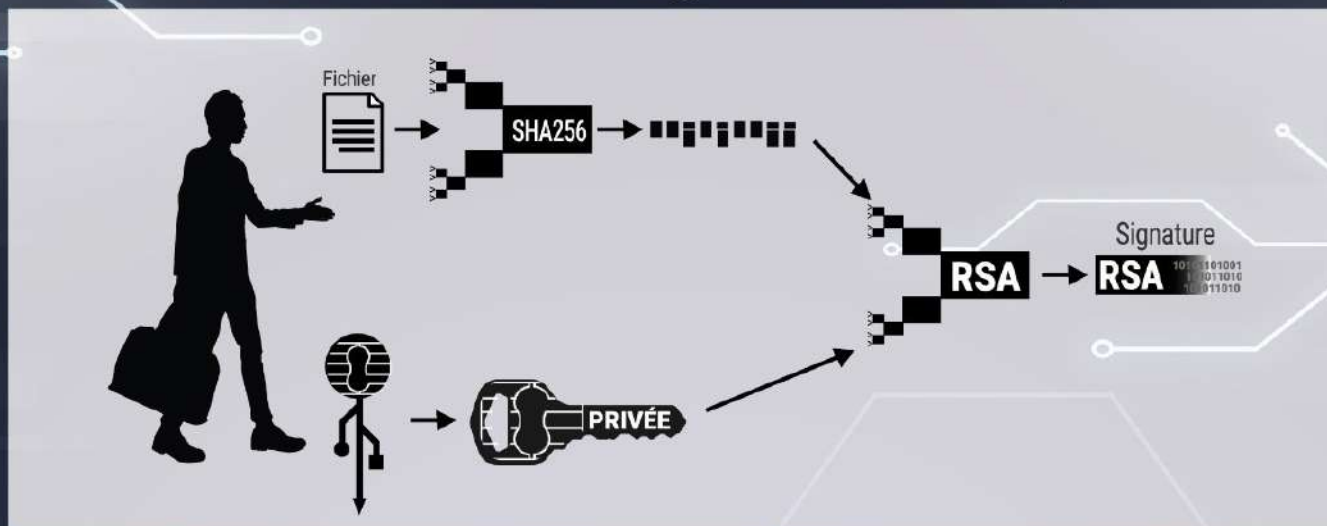
## **CARNET D'AUDIENCES**

venu réaffirmer à la Ministre Aminata ZERBO/SABANE, la disponibilité de son pays à accompagner le Burkina Faso dans le domaine du numérique.

« Je suis venu réaffirmer la disponibilité de mon pays à poursuivre sa coopération avec le Burkina Faso, notamment dans le domaine du numérique. Dans le contexte de la

mondialisation, le numérique est un outil important pour le développement. Le Japon a d'énormes potentialités en la matière et compte partager son expérience avec le Burkina Faso », a confié l'Ambassadeur Jun NAGASHIMA. Le diplomate a également affirmé avoir eu « des échanges fructueux » avec Docteure Aminata ZERBO/SABANE.

# Fonctionnement de la signature électronique ...



La signature électronique joue un rôle crucial dans le processus de dématérialisation en assurant la confidentialité grâce au chiffrement, l'intégrité grâce au hachage, l'identification et la non-répudiation de l'origine grâce aux paires de clés, des transactions et des documents.

## Apports fondamentaux :

- 1 Confidentialité (chiffrement) :** La signature électronique, par le biais de la cryptographie, chiffre le contenu du document, le rendant illisible sans la clé privée. C'est comme mettre un message dans une boîte verrouillée que seules les bonnes personnes peuvent ouvrir avec la bonne clé.
- 2 Intégrité (hachage) :** La signature électronique garantit l'intégrité des documents en utilisant une empreinte numérique unique générée par une fonction de hachage, et en vérifiant que cette empreinte correspond à celle du document reçu, assurant ainsi son intégrité. C'est comme si on prenait le résumé d'un livre. Le résumé permet d'identifier le livre. Si on change quelque chose dans le livre, le résumé change aussi.
- 3 Identification et non répudiation (paire de clés) :** en recevant un document de l'émetteur, la signature électronique permet d'identifier la personne ou l'organisme qui a apposé sa signature (propriété d'identification), et ce dernier ne pourrait nier les faits.

## Fonctionnement :

- 1 Génération/Détention d'une paire de clés cryptographiques (privée et publique) par le signataire ou le récepteur.**
- 2 Calcul de l'empreinte numérique unique (hash) du document à l'envoi.**
- 3 Chiffrement du hash avec la clé privée de l'émetteur pour générer la signature électronique.**
- 4 Incorporation de la signature au document original.**
- 5 Chiffrement du document avec la clé publique du récepteur.**
- 6 Vérification de la signature à la réception : déchiffrement + hash.**
- 7 Calcul du hash du document reçu.**
- 8 Comparaison des hachages.**
- 9 Authentification et non-répudiation grâce à la clé.**



137

La sécurisation de la clé privée est cruciale pour garantir l'intégrité et l'authenticité des signatures électroniques, avec des niveaux de signature variant en fonction des exigences et des réglementations, allant de simples signatures à des signatures avancées nécessitant une protection renforcée des clés privées.

32



Ouagadougou, Burkina Faso



25 36 32 33



secretariat@anssi.bf



anssi.bf



# Le RESINA, une infrastructure qui facilite le travail des agents publics à Koudougou

Dans l'objectif d'offrir un intranet gouvernemental performant au sein de l'administration publique, le Gouvernement Burkinabè a mis en place depuis 1993, le RESINA (Réseau Informatique National de l'Administration). Aujourd'hui, le RESINA fait partie de ces grands projets offrant plusieurs services tels que l'exploitation des applications métiers de l'administration, la navigation sur Internet, la messagerie, la téléphonie sur IP électronique. Plusieurs bâtiments administratifs sont interconnectés à cette infrastructure, aussi bien dans la capitale burkinabè qu'à l'intérieur du pays, permettant ainsi aux travailleurs de l'Administration publique de bénéficier de services de connexion fluides et rapides. C'est le cas à Koudougou, la cité du Cavalier rouge où plusieurs bâtiments de l'administration bénéficient des services du RESINA. Une équipe du Faso Digital M@G, est allée voir de visu le rôle crucial que joue le RESINA dans cette ville.

**M**ettre en place un intranet gouvernemental qui offre plus de productivité, d'efficacité et d'efficience à l'ensemble des agents et clients de l'Administration, c'est l'objectif principal du Réseau Informatique National de l'Administration (RESINA). Dans la cité du Cavalier rouge, le RESINA est une réalité. Plusieurs bâtiments administratifs sont interconnectés à cette infrastructure dont l'importance dans l'administration publique n'est plus à démontrer. Parmi les bâtiments interconnectés au RESINA dans cette ville, il y a entre autres, le Haut-commissariat et l'Hôtel administratif. Pour cette sortie terrain, notre équipe est accompagnée par Roland GAONGO, Ingénieur en réseaux informatique et télécommunication à la Direction de l'intranet gouvernemental (DIG), à l'Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC), une structure rattachée au Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques. Il est en outre, le point focal du RESINA dans cette cité.

Le RESINA à Koudougou, c'est une vingtaine de sites administratifs et de départements environnants interconnectés

Au Haut-commissariat, première étape de notre visite terrain, le dispositif du RESINA qui a été déployé permet de gérer via la fibre optique, au moins une vingtaine de sites administratifs, nous explique d'entrée de jeu, le point focal, Roland GAONGO. A l'en croire, chaque site a un débit minimum d'un gigabit (1 Gbit). « Il y a des arrivées principales en fibre optique, pour les zones déconcentrées,



nous avons des antennes relais, comme celle qui se trouve au Haut-commissariat qui permet de gérer quelques sites distants qui sont à une distance d'environ 20 à 30 km du faisceau restreint », poursuit-il. Au Haut-commissariat, c'est dire donc que les agents qui y travaillent bénéficient des services du RESINA. Des échanges avec quelques-uns d'entre eux, montrent clairement que l'infrastructure joue un rôle crucial dans l'exécution de leurs tâches. L'exploitation des applications métiers de l'administration, la navigation sur Internet et la messagerie sont bien fonctionnels. C'est le cas de madame Maimouna ZONGO, une des Secrétaires particulières (SP) au Haut-commissariat qui apprécie à sa juste valeur l'infrastructure RESINA. Pour elle, si cette infrastructure n'existait pas, il fallait la créer. « Nous ne connaissons pas de problèmes particuliers de connexion,

## A LA LOUPE

nous menons à bien nos activités. Nous pouvons affirmer sans nous tromper que le RESINA est un grand atout pour nous, merci à ceux qui ont contribué à sa mise œuvre », a en sus ajouté dame ZONGO. Néanmoins, à en croire la Secrétaire, l'arbre ne doit pas cacher la forêt car certaines insuffisances sont à relever.

Hôtel administratif de Koudougou : c'est la seconde étape de notre visite terrain. Plusieurs Directions régionales de départements ministériels y sont logées. Là encore, le RESINA est une réalité et permet aux travailleurs d'effectuer leurs tâches quotidiennes. Scotché sur son ordinateur, un agent est en train d'utiliser la messagerie pour transférer des documents à Ouagadougou. Après avoir joint les fichiers, il clique sur « envoyer » et quelques secondes après, on peut lire sur son écran « message envoyé ». Dans la plupart des bureaux, l'existence du RESINA est bien appréciée. Cela permet d'expédier des dossiers rapidement et de recevoir en retour d'autres dossiers à traiter, se réjouissent des agents. Ça marche mais il y a des difficultés !

« Le RESINA marche bien, cependant certains agents n'arrivent pas à accéder à la connexion à partir de leur bureau », nous informe la SP en poste au Haut-commissariat à qui nous avons tendu notre micro. « La connexion ne donne pas, nous avons le code, mais ça ne passe pas. On ne peut même pas travailler. Les matinées, ce n'est même pas la peine, on n'arrive pas à se connecter. A partir de l'après-midi, quand on essaie, le signal est très faible », renchérit un autre agent en poste à l'Hôtel administratif. « Lorsqu'on se dirige vers le hall de l'aile gauche, ça semble aller. De notre côté rien », soutient un autre agent. Les accusations des agents sur le RESINA

sont nombreuses. Certains travailleurs nous ont même confié que pour mener à bien leurs tâches, ils préfèrent souscrire à des forfaits de connexion internet mobile. C'est le cas par exemple de Moussa (nom d'emprunt) : « l'hôtel administratif est un bâtiment dont la gestion est assurée par la Direction Générale du budget, mais on n'a vraiment pas de connexion, j'utilise mon téléphone, pour pouvoir me connecter et travailler. Je souscris 5000f par semaine pour pouvoir travailler. J'ai interpellé le DSI (le Directeur des Systèmes d'Information) en son temps et il disait qu'il allait voir avec le représentant de l'ANPTIC au niveau local, mais jusque-là rien », laisse-t-il savoir avec un air désespéré.

Une séance de visite terrain transformée en une séance de dépannage et de formation

Après avoir écouté attentivement les plaintes et les mécontentements des uns et des autres sur les supposées insuffisances du RESINA et ce, après vérifications au niveau des différents coffrets et bureaux ainsi que des points d'accès, l'expert du jour, Monsieur GAONGO a la réponse à toutes ses préoccupations soulevées. Pour lui, « le Haut-commissariat relève du MATDS, la connexion est disponible mais il faut des points d'accès pour relayer le signal. Cette tâche relève des Directeurs des Systèmes d'Information (DSI) de chaque ministère... ». Par ailleurs, il ajoute : « Chaque ministère a une DSI qui est chargée de s'occuper du réseau interne de ses services. Quand l'ANPTIC amène le RESINA jusqu'à chez eux comme c'est le cas de l'Hôtel administratif, tout ce qui suit, (c'est à dire un ordinateur en panne, un câble non fonctionnel, une prise informatique en panne... ), ce n'est plus à la charge de l'ANPTIC, mais du DSI de chaque ministère. C'est comme



la SONABEL qui installe un compteur chez vous. Pour les installations et les pannes domestiques telles qu'un frigo en panne, sont à la charge du client. C'est exactement la même chose avec le RESINA. Le câblage réseau, les équipements nécessaires, les switch, les équipements terminaux, sont à la charge de l'ANPTIC. Cependant, on essaie tant bien que mal de les aider comme on peut ».

Aussi, on note qu'avec l'expertise de Monsieur GAONGO et séance tenante, nombre de préoccupations ont été levées au grand bonheur des agents de l'administration publique dans les deux sites visités. En effet, des connexions ont été rétablies, des mots de passe réinitialisés, des coffrets hors tension ont été mis sous tension et la joie animait les différents acteurs du jour.

Cependant, Monsieur GAONGO n'a pas manqué d'interpeller les usagers du RESINA sur son utilisation et l'occasion faisant le larron, les astuces ont été données à ces derniers pour comprendre ces supposées insuffisances du réseau, les circonscrire et se référer à qui de droit dans les meilleurs délais pour une intervention.

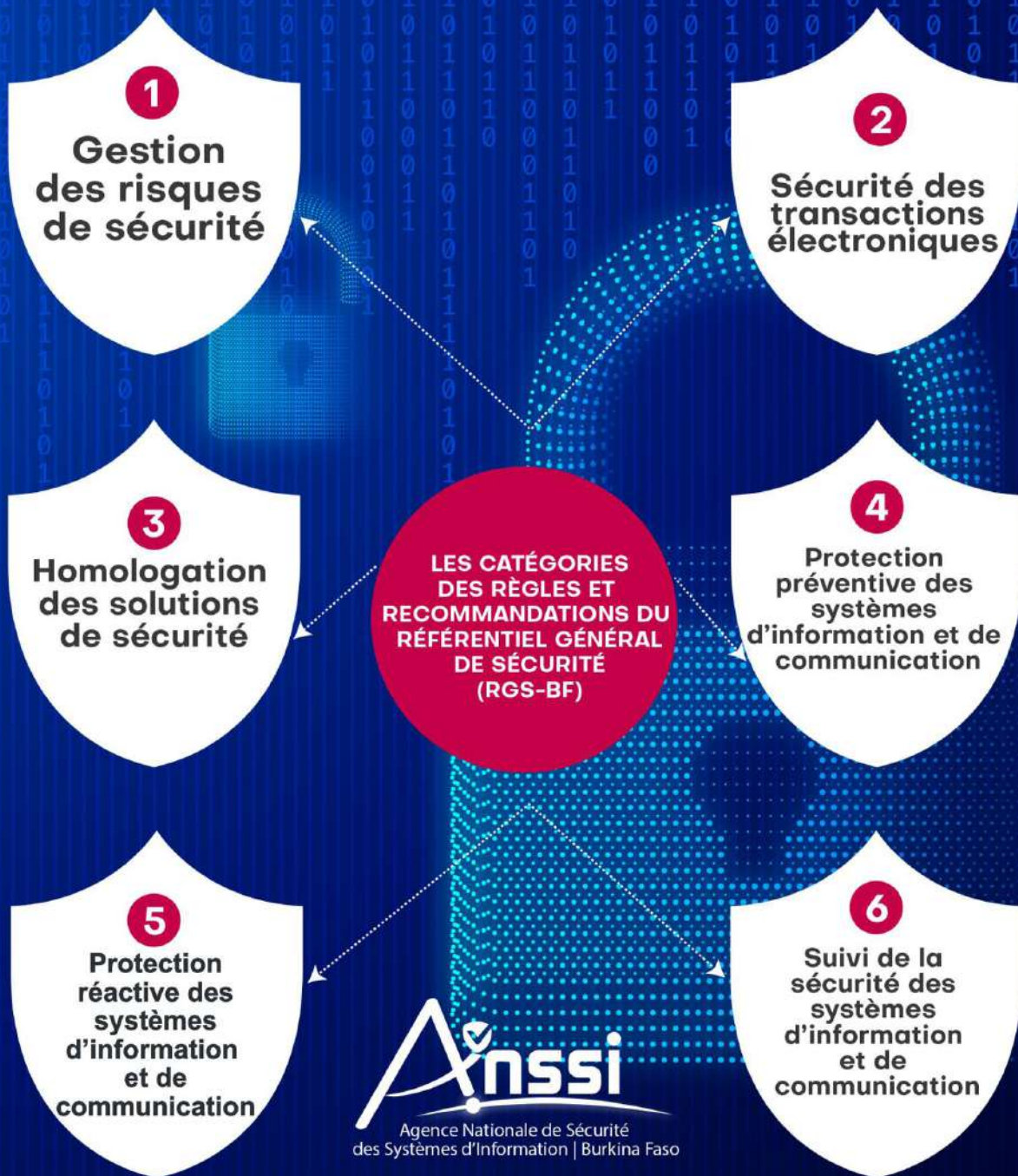
On retient que les problèmes soulevés par certains agents sont très souvent dus à des équipements internes défectueux ou à des câblages inappropriés, relevant de la responsabilité des DSI de chaque ministère. Nous nous sommes rendus compte que la majorité des agents, aussi bien à l'Hôtel administratif de Koudougou qu'au Haut-commissariat, ne savent pas que pour toute difficulté informatique, la DSI est disponible pour les aider. Aussi, avons-nous constaté que certaines plaintes sont liées à des baisses de tension ou coupure d'électricité occasionnant parfois même l'arrêt de l'onduleur qui alimente les équipements et non à un mauvais fonctionnement du RESINA. Si après le rétablissement de l'électricité, l'onduleur n'est pas remis en marche, il va de soi que la

connexion ne fonctionne pas. Et c'est souvent le cas où pendant plusieurs jours, les agents sont sans connexion, ne sachant pas que c'est juste l'onduleur qui est éteint et qui les prive de connexion.


Des perspectives pour une meilleure utilisation du RESINA

Grâce à notre passage dans les différents sites, bien que les préoccupations signalées ne relèvent pas des prérogatives de l'ANPTIC, mais comme l'avions-nous évoqué plus haut (ndlr : l'ANPTIC c'est la structure du ministère en charge du numérique qui gère le RESINA), un dépannage rapide et express a été effectué par notre point focal, Monsieur GAONGO. Mais pour trouver une solution pérenne à ces genres de préoccupations, le point focal a souligné qu'au-delà des petites astuces qui ont été données, la nécessité de sensibiliser d'avantage les agents et de les former sur les bases d'utilisation de certains accessoires et outils de connexion est importante. Il suggère également de renforcer le rôle des DSI au niveau des différents bâtiments interconnectés au RESINA, afin de mieux garantir une bonne utilisation des infrastructures, toute chose qui assurera une meilleure connexion et une bonne connectivité. Des actions qui une fois réalisées, permettront aussi de « soutenir la mise en place d'un environnement favorable au développement et à l'exploitation des services du e-Gouvernement, d'appuyer le développement de projets e-Gouvernement, de soutenir l'innovation, la création et la pérennisation des entreprises et des emplois dans le domaine des TIC et enfin de renforcer la capitalisation de l'expérience de la mise en œuvre du projet e-Burkina pour d'autres projets », a soutenu Roland GANGO.

Rémi LOHOA / Adama ZONGO / Anissa BAKO/TALL



 Ouagadougou, Burkina Faso

 25 36 32 33

 [secretariat@anssi.bf](mailto:secretariat@anssi.bf)

 [www.anssi.bf](http://www.anssi.bf)





Dans le cadre de la réalisation de son journal institutionnel dénommé « FASO Digit@l Mag », la rédaction a décidé de mettre en lumière certaines réalisations du ministère dans le domaine des communications électroniques. C'est ainsi qu'une équipe de la rédaction s'est rendue sur place à Koudougou, dans la région de Centre-ouest pour voir de visu certaines réalisations du ministère qui s'y trouvent. Pour ce premier numéro du journal, la rédaction s'est intéressée aux infrastructures du RESINA et du Backbone national de télécommunication dont la gestion est confiée TELECEL FASO, à travers sa filiale Bridge Fiber Solutions (BFS).

Pour en savoir plus sur l'infrastructure Backbone et sa gestion, nous avons tendu notre micro à Abdoulaye KABORE, Ingénieur de Conception et ingénieur Télécom et Responsable exploitation et maintenance pour le compte du Bridge Fiber Solution (BFS). Dans cette interview qu'il nous a accordée, il aborde tous les aspects liés à l'infrastructure Backbone et à BFS en tant que l'opérateur chargé de l'exploitation et de la commercialisation de l'infrastructure.



**Abdoulaye KABORE**

Responsable exploitation et maintenance (BFS)

### **Pouvez-vous nous faire une brève présentation de vos équipements ?**

Ici, nous sommes en face du site du Backbone national à Koudougou. Il y a deux (02) sites POP (Point de Présence) dans la ville. Le premier site (HA) a pour rôle d'extraire tous les grands trafics qui viennent de Dédougou, Ouahigouya, Ouagadougou afin de les dispatcher dans le site métropolitain qui se trouve à Koudougou. L'infrastructure Backbone national est composée de trois (03) couches. Une couche nommée MSTP est le moyen par lequel on collecte les signaux (services, trafic des clients). Une autre WDM se charge de transporter de grosses capacités de communications électroniques dans les différentes localités et la dernière IP/MPLS a pour mission principale d'offrir de grosses capacités et des services innovantes aux clients. Ce site est l'arrivée des câbles fibre optique des directions de Dydir, Sabou de capacité 48 brins et de la boucle métropolitaine de capacité 144 brins venant du Haut-commissariat de longueur 7km.

Le Shelter, "abri" en français est destiné à fournir une protection optimale contre divers éléments susceptibles d'atteindre l'intégrité physique des équipements techniques contenus. L'environnement du site est supervisé depuis Ouagadougou. C'est pour dire que si quelqu'un tente quoi

que ce soit sur le site, nous le saurons et lorsqu'il y a une défaillance, nous le savons car nous avons des alertes. On retrouve ce type de site (Koudougou) dans tous les chefs-lieux de région à l'exception de ZINIARE. Au total nous avons 68 points de présence actifs repartit sur tout le territoire national et capable de fournir des services de capacité à nos clients.

### **Quelle énergie utilise l'infrastructure pour son fonctionnement ?**

Pour le fonctionnement des équipements du Backbone, le système d'énergie est très important car cela doit se faire avec une précision de taille parce que la moindre défaillance en énergie peut endommager certains appareils. Au regard de cette sensibilité, nous avons trois sources d'alimentation à savoir l'énergie chimique (batteries), le groupe électrogène et le secteur c'est-à-dire la SONABEL. C'est l'énergie de la SONABEL qui fait fonctionner tout l'équipement et charge en même temps les batteries. En cas de délestage, les batteries jouent le rôle de Back up c'est-à-dire qu'elles prennent le relais en attendant que le groupe démarre. Une fois que le groupe démarre, les batteries se reposent à nouveau.

Il peut arriver que le délestage dure et que le groupe aussi ait une défaillance et en ce moment, ce sont les

batteries qui prennent le relais et elles ont une autonomie pour tenir pendant 8 heures de temps. Ces précautions sont prises pour qu'en d'une telle situation, les équipes techniques puissent être alertées et intervenir à temps. Il existe le système inverse appelé système solaire. Pour un tel fonctionnement, pendant la journée c'est l'énergie solaire qui alimente les équipements et lorsqu'il fait nuit ce sont les batteries qui assurent le fonctionnement des équipements. Lorsque le système est en panne, c'est alors que la SONABEL entre en jeu. Ce système permet d'utiliser beaucoup l'énergie solaire et très peu l'énergie venant de la SONABEL, ce qui permet de réduire le coût de la consommation énergétique au niveau de la SONABEL.

**Suite à l'inauguration, le mardi 26 octobre 2021 à Koudougou, des infrastructures de la phase 1 du PBNT (Projet Backbone National de télécommunications), TELECEL FASO a été retenu comme entreprise chargée de la gestion. Et dans le même ordre d'idée, le vendredi 10 mars 2023, à Ouagadougou, l'on assistait à la cérémonie de lancement officiel des activités commerciales de Bridge Fiber Solutions (BFS) pour l'exploitation et la gestion du Backbone national de télécommunications, d'une longueur de près de 3 000 km. Pouvez-vous donc nous présenter BFS ?**

Merci beaucoup pour cette question et merci également d'avoir planter le décor. Effectivement, comme vous l'avez si bien dit, après l'inauguration de l'infrastructure à Koudougou en octobre 2021, le Gouvernement dans le cadre de la délégation de service public, a, suite à un



appel d'offre international, retenu Bridge Fiber Solutions (BFS) pour exploiter et gérer le Backbone national des télécommunications. Pour revenir à votre question, il faut noter que BFS ou Bridge Fiber Solutions est une filiale de TELECEL FASO créée suite à l'appel d'offre lancée par le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques. Autrement dit, il faut donc retenir que BFS est l'opérateur chargé de l'exploitation et de la commercialisation de l'infrastructure publique haut débit installée par l'Etat Burkinabè. Elle offre des solutions performantes et sécurisées sur différents segments de marché dont la location de capacité, la location de fibre noire ; la location de longueur d'onde ; la location de fourreaux ; l'accès Internet ; etc. Et c'est vrai que la cérémonie de lancement officiel des activités de BFS a réellement eu lieu en mars 2023 mais ses activités ont véritablement démarré en janvier de la même année.

**Selon vous, quelle est la plus-value de l'infrastructure Backbone gérée aujourd'hui par BFS pour l'Etat et la population ?**

Il faut dire que c'est l'Etat qui a construit l'infrastructure. Mais avant, il a mené des études, analysé et diagnostiqué le secteur et a constaté que le volet transport était un frein pour le développement et la pénétration des services de communications électroniques au Burkina Faso. C'est ainsi que l'Etat a mis en place une série de projets structurants à savoir le Projet Backbone national des Télécommunications (PBNT), le projet PRICAO-BF, le projet G-cloud qui ont été mobilisés pour créer le réseau Backbone national de Télécommunications. Aujourd'hui, nous pouvons dire sans nous tromper que l'infrastructure a apporté un plus dans les services de l'Etat et dans la vie des populations. Comme nous l'avons dit plus haut, aujourd'hui le volet transport n'est plus un frein, ni un handicap pour la création des solutions innovantes et mieux l'arrivée du BFIX (Point d'Echange Internet) a fondamentalement cassé le coût du transport par conséquent les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI), TELECEL FASO, ORANGE BURKINA, ONATEL SA bénéficient de ce transport à moindre coût. Ce qui crée une concurrence sur l'accès et les coûts en voie de diminution. A l'avenir nous sommes convaincus que les coûts vont drastiquement baisser, car seulement en une année de fonctionnement tous les opérateurs sont sur le réseau et c'est pour vous dire que la concurrence sera rude. Partant de ce fait, lorsqu'il y a une concurrence saine et loyale, c'est le client qui va en bénéficier et voici l'un des avantages pour la population.



Pour ce qui concerne l'Etat, tous les services de l'Etat sont transportés par le réseau et pour vous donner un ordre d'idée, on transporte 50 Gigabits (50 Gbts) de capacité des services de l'Etat et de l'ANPTIC sur le réseau. C'est donc dire que l'infrastructure apporte une satisfaction et à l'Etat et à la population.

### **Y a-t-il une concurrence entre le PAV, le BFIX et le BFS ou sont-ils des structures complémentaires ?**

Il n'y a pas véritablement de concurrence entre les trois (03) structures mais elles sont complémentaires. C'est dire que le PAV (Point d'Atterrissage Virtuel) est dans le volet de transport de capacités internationales depuis les pays côtiers jusqu'à Ouagadougou pour faciliter l'accès à cette capacité internationale et son fonctionnement a réduit le coût de la capacité.

Quant au BFIX (Burkina Faso Internet Exchange Point ou Point d'Echange Internet du Burkina Faso, en français), est en réalité un point de partage de connexion pour les acteurs nationaux situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Ce point de partage de connexion est comme un carrefour où les opérateurs de téléphonie, les fournisseurs d'accès à Internet dans un pays ou une région peuvent s'interconnecter pour échanger directement du trafic entre eux au lieu de le faire via des carrefours à l'extérieur du pays. Par exemple, entre deux acteurs du Burkina Faso, au lieu d'aller à Londres pour faire des échanges entre eux, peuvent désormais le faire directement sur place. Enfin le BFS quant à lui, joue le rôle de transport entre

les grandes localités du Burkina Faso c'est-à-dire qu'il transporte les services de Ouagadougou vers l'intérieur du pays.

### **Quel est le modèle économique de BFS ?**

Le BFS est le délégataire qui gère l'infrastructure Backbone de l'Etat c'est à dire qu'il exploite l'infrastructure, le commercialise et chaque année, il reverse une redevance annuelle variable et fixe à l'Etat. Pour ce faire, BFS doit vendre les services aux opérateurs, aux FAI qui à leurs tours doivent les revendre aux clients à un coût raisonnable puisqu'ayant bénéficié de ces services à un moindre coût.

### **Après une année de fonctionnement, avez-vous un motif de satisfaction ?**

Satisfaits, nous le sommes d'abord en tant que citoyens Burkinabè à qui l'Etat a confié la gestion du Backbone national. Aussi, il faut le souligner, notre satisfaction découle du fait qu'il y a des zones à fort défi sécuritaire que les autres opérateurs ne sont pas à mesure de les fournir des services de communications électroniques mais grâce à ce réseau robuste qui est le BFS, créée selon toutes les règles technologiques nous arrivons tant bien que mal à fournir ces services dans ces différentes localités. Nous pensons que c'est également une satisfaction pour l'Etat. Au-delà de cet aspect, il faut noter que nombre de services de l'Etat sont transportés par BFS. En sus, la baisse du coût du transport est entre autres l'un des réels motifs de

satisfaction pour nous et nos clients. Nonobstant tout ce qui a été dit, nous pensons qu'on peut encore mieux faire et c'est en cela que nous sommes optimistes car l'avenir nous réserve de bonnes perspectives.

### Mais quand en est-il du rendement des services du BFS ?

Nous pouvons affirmer que les services de BFS sont rentables. Cependant, pour percevoir le bien fondé des infrastructures, il faut laisser un temps de fonctionnement entre trois (03) ou quatre (04) ans pour toucher du doigt cette rentabilité. En effet, les services de BFS le seront encore plus si nous avons une plus grande adhésion et cela est important. En une année de fonctionnement, je peux vous dire que nous avons dépassé largement le nombre de clients attendus mêmes si d'autres sont à la traîne d'où un réel motif de satisfaction. Mais cela ne doit pas nous amener à dormir sous nos lauriers mais à viser toujours plus loin. Pour corroborer ce que nous disons, nous comptons mettre en place de nouvelles politiques commerciales pour susciter plus d'engouement sur nos services et avec cette vision nous pensons atteindre le niveau de pénétration souhaité et attendu au Burkina Faso.

### Qui sont les clients de BFS ?

Les clients de BFS sont principalement les FAI, les opérateurs de téléphonie car le modèle a été conçu en se basant sur ces clients traditionnels mais nous comptons nous ouvrir à d'autres acteurs nationaux et internationaux puisque le Burkina Faso étant au cœur de l'Afrique de l'Ouest, un carrefour donc le BFS est capable de servir la sous-région avec beaucoup de sorties internationales. Cependant il faut que nos politiques en matière de communications électroniques soient fermes car étant des infrastructures de l'Etat, il est important de mutualiser les efforts en faisant en sorte que les autres opérateurs exploitent ces infrastructures. C'est dire par exemple lorsqu'un fournisseur international veut desservir le Niger ou le Mali et bien d'autres pays, il pourra le faire en passant par le Burkina Faso à travers l'utilisation de ces infrastructures déjà existantes. Cette potentialité est à voir car ce sont des niches de clients que nous devons aller chercher.

**Etant donné que BFS n'est pas seul dans ce domaine, quelle stratégie adopter pour que ces différentes structures œuvrant dans le domaine des communications**

### électroniques soient complémentaires ?

Merci pour cette belle question. Vous savez, l'une des difficultés majeures du secteur réside à ce niveau. Mais nous pensons que c'est une question de volonté politique et nous invitons l'Etat en plus de sa vision, à assainir d'avantage le secteur. Pour être plus clair, aujourd'hui nous avons des opérateurs tels que ONATEL SA et Orange qui ont réalisé certaines infrastructures dans le domaine et les demander de venir s'aligner sur les infrastructures de l'Etat tout en sachant qu'en y allant, ces opérateurs auront à déboursier des coûts supplémentaires, cela peut les pousser à traîner les pas. Ce qui constitue un manque à gagner pour l'Etat. C'est pourquoi, nous estimons que la politique que l'Etat et BFS devraient mener, c'est faire en sorte que les opérateurs qui ont déjà des infrastructures sur notre territoire trouvent en plus de leurs infrastructures, un intérêt particulier en s'offrant les services de BFS. Ce faisant, BFS devrait jouer sur le coût pour galvaniser ces opérateurs à adhérer à la politique du gouvernement et à utiliser les services mis à leur disponibilité.

Le 2ème volet est l'application du décret sur le partage, c'est-à-dire ne pas utiliser ses propres infrastructures au détriment de celles de l'Etat où BFS et ces opérateurs disposent d'infrastructures en matière de communication électroniques. Nous pensons que si ces deux leviers sont bien actionnés, nous pouvons faire en sorte que tout le monde utilise les infrastructures mises en place par l'Etat.

### Avez-vous des difficultés dans la gestion du BFS ?

C'est vrai que nous avons dit plus haut que nous étions satisfaits mais, vous savez, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Nous rencontrons certaines difficultés dans la gestion du BFS. Et comme nous l'avions évoqué plus haut ces difficultés sont entre autres la situation sécuritaire qui impacte négativement nos activités. Mais fort heureusement car grâce à l'accompagnement de l'Administration publique, de la DGCE et des Forces de défense et de sécurité (FDS), nous arrivons à surmonter ces difficultés. Il y a également des difficultés liées aux clauses de la convention sur lesquelles nous sommes en train de travailler afin de faciliter l'exploitation des infrastructures. Après une année de fonctionnement, nous constatons que certains sont à revoir car le secteur est évolutif et dynamique.

Par exemple la question sur le partage des infrastructures en matière de communications électroniques n'est pas

# LES GRANDS CHANTIERS DU NUMERIQUE

encore appliquée c'est-à-dire qu'avant que BFS ne vienne sur le marché d'autres opérateurs avaient déjà leurs infrastructures sur place et opérationnelles or ces mêmes opérateurs sont des clients potentiels de la structure. C'est pour cela que nous invitons l'Etat à créer des facilités pour toutes entités exerçant dans le domaine. Lesquelles facilités permettront à BFS de jouer pleinement son rôle de leader dans le secteur.

## Selon vous, quelles sont éventuellement les perspectives pour BFS ?

Pour nous, les perspectives sont très bonnes pour notre pays car nous assistons à une floraison de beaucoup d'infrastructures telles que Smart Burkina qui est très avancé, le Projet d'accélération de la transformation digitale (PACDITAL). Voici autant de projets déployés par l'Etat qui vont impacter le secteur. En amont, nous devons commencer par la question d'exploitation et faire en sorte que tous ces projets soient complémentaires. Si toutefois certains projets ne sont pas suffisamment exploités, cela sera une perte énorme pour l'Etat. Nous souhaitons que la question sécuritaire soit résolue le plus tôt possible pour pouvoir desservir les localités comme Djibo Gorom-Gorom Seytenga et autres par la fibre optique.

## Quel est votre dernier mot?

Comme mot de fin, je dirai que «si le Backbone n'existait pas, il fallait le créer », pour paraphraser un contemporain. Sans nous jeter des fleurs, nous pouvons affirmer haut et fort que le Backbone est venu résoudre beaucoup de

difficultés dans le secteur. En plus de faciliter l'existence des FAI, le Backbone les permet de grandir en créant des solutions innovantes., Aussi, le Backbone les a permis de transporter les services de tout ordre de l'Administration en générale. Ce faisant, je fais une invite à l'Etat, celle de travailler à la résilience de l'infrastructure en ajoutant d'autres infrastructures car c'est ensemble que nous irons plus loin tout en proposant des services plus appropriés et accessibles à nos populations.

Au nom des premiers responsables de Bridge Fiber Solution, nous tenons à remercier le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques avec à sa tête Madame Aminata ZERBO/SABANE à qui nous témoignons notre gratitude pour la concrétisation de ce projet. Nos remerciements vont également à l'endroit de la Direction générale des communications électroniques (DGCE) pour l'accompagnement sans faille dont a bénéficié BFS. Nous ne saurons terminer cette entrevue sans dire un grand merci à la Direction de la communication et des relations presse (DCRP) pour cette opportunité qu'elle nous offre aujourd'hui de nous exprimer sur la question des infrastructures de communications électroniques de leur gestion. Cela permettra à une grande partie de la population de mieux s'informer sur certaines réalisations fortes de l'Etat dans le domaine qui restent méconnues. Nous restons convaincus qu'à travers votre canal, beaucoup de nos compatriotes sauront ce que c'est que le Backbone et le BFS et bien entendu leurs avantages.

Adama ZONGO/ Rémi LOHOA



**AVANT DE CLIQUER,  
PRENEZ UNE PAUSE POUR RÉFLÉCHIR  
NE LAISSEZ PAS LA DÉSINFORMATION  
ET LA HAINE DICTER VOS ACTIONS EN  
LIGNE**

**SOYEZ CRITIQUE,  
SOYEZ RESPONSABLE**

Votre sécurité numérique, notre mission

✉ [cybercrime@securite.gov.bf](mailto:cybercrime@securite.gov.bf)

☎ +226 25 39 58 41



## Deuxième CASEM de l'année 2023 du Ministère en charge du numérique et des postes : de bons résultats ont été engrangés en dépit de la situation sécuritaire, indique Docteure Aminata ZERBO/SABANE



Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques a tenu le vendredi 28 décembre 2023, la dernière session de son Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) de l'année 2023. La rencontre a été présidée par la Ministre Aminata ZERBO/SABANE. Au cours de cette instance statutaire du département, il s'est agi pour les participants, de faire le point des activités réalisées au cours de l'année 2023 et dresser les perspectives pour l'année 2024 à travers le Plan de travail annuel 2024 (PTA 2024).

Dans son mot d'ouverture officielle du CASEM, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a indiqué que la rencontre permettra d'évaluer les acquis engrangés mais surtout d'examiner sans complaisance aucune les difficultés et les insuffisances qui ont émaillé afin de tirer tous les enseignements pour peaufiner le programme d'activités de 2024 et se donner les armes pour leurs mises en œuvre réussies. Pour ce qui concerne l'année 2023, la Ministre soutient qu'en dépit du contexte difficile de notre pays, marqué par une crise sécuritaire, 2023 a été une année de résilience. « Cette situation difficile que vit le Burkina Faso nous oblige à adopter des approches novatrices pour poursuivre en 2024, les chantiers entamés

», a-t-elle poursuivi.

En attendant 2024, la première responsable du département en charge du Numérique et des postes se réjouit des bons résultats engrangés. Elle en veut pour preuves, la disponibilisation de plusieurs textes réglementaires afin d'adapter le plan juridique du secteur au contexte. Ces textes sont entre autres, la révision du décret au Fonds d'accès au service universel, de l'identification des abonnés, du stockage et de la conservation des données, l'adoption de l'avant-projet de loi sur la sécurisation des systèmes d'information et la disponibilité de l'avant-projet de loi sur le secteur postal etc. Dans le cadre de la transition digitale et des communications électroniques, plusieurs activités ont été menées, parmi lesquelles, les Assises nationales sur la dématérialisation qui ont mobilisé les acteurs pour accélérer la dématérialisation des procédures administratives. Plus d'une dizaine de procédures ont été mises en exploitation et une vingtaine finalisée, en instance de mise en exploitation. Toujours au titre des activités menées, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a également cité la poursuite du déploiement des plateformes transversales comme le Système de gestion intégré des missions et de courriers dans les ministères

et institutions, la poursuite de la réhabilitation du RESINA avec l'acquisition d'importants équipements, l'organisation de la 18ème édition de la Semaine du numérique (SN) et de la première édition de la journée de l'Internet. Elle a rassuré que des dispositions ont été prises pour le rétablissement des réseaux et services de communications électroniques dans plusieurs localités et la construction de cases numériques dans certaines communes.

Pour ce qui concerne le secteur postal, elle a indiqué que les résultats sont : la finalisation de l'acquisition de trois (03) GAB fonctionnels, la formation des responsables du secteur postal sur la stratégie de la transformation numérique des postes dans l'espace CEDEAO, la signature de convention de partenariat avec les opérateurs de Money mobil pour la liaison des comptes. Parmi les différentes réalisations enregistrées au cours de l'année, figure aussi la formulation du projet d'accélération de la transformation digitale qui viendra renforcer les infrastructures de communications électroniques et

accélérer la dématérialisation des différentes procédures au niveau de l'administration publique. En plus, il renforcera la compétence numérique au niveau national. Dans le rapport d'exécution au 15 décembre 2023 du PTA du Ministère, présenté par Braïma BARRO, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), il ressort que le département a enregistré un taux d'exécution physique de 73,53%. Au regard de ces résultats jugés satisfaisants, la Ministre a exhorté ses collaborateurs à maintenir le cap et les a encouragés à redoubler d'efforts pour relever les défis du secteur.

Pour 2024, le ministère compte continuer avec le renforcement des infrastructures de communications électroniques à travers les investissements et leurs maintenances. Un autre chantier majeur est la mise en œuvre du système d'identification unique de base et le renforcement des compétences de l'ensemble des acteurs de l'écosystème numérique et bien d'autres chantiers.

Adama ZONGO / Eric Aimé OUEDRAOGO



## Cérémonie de décoration au Ministère en charge du numérique et des postes : les mérites de 99 agents et partenaires du secteur numérique et postal récompensés



(Ouagadougou,).

La Ministre de la Transition Digitale des Postes, et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a présidé dans l'après-midi du 29 décembre 2023, la cérémonie de décoration de quatre-vingt-neuf (99) agents et partenaires de son département. Elle était accompagnée du Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, Jacques Sosthène DINGARA, de la présidente de la Commission de l'Informatique et des Libertés, Halguièta NASSA/TRAWINA et du Secrétaire exécutif de l'Arcep, Patrice COMPAORE.

A l'occasion de la cérémonie de décoration, le Secrétaire Général du département, Kisito TRAORE a été élevé Commandeur de l'Ordre de l'Etalon. En plus du Secrétaire général, trois autres récipiendaires se sont vus décernés la médaille de l'Ordre de l'Etalon, neuf (09) la médaille de l'Ordre du Mérite burkinabè et quatre-vingt-six (86) ont reçu la médaille de l'Ordre du Mérite, des Arts, des Lettres et de la Communication. A l'issue de la cérémonie de décoration, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a indiqué que ces distinctions honorifiques

constituent une reconnaissance de la Nation aux hommes et femmes de l'écosystème numérique qui se battent et conjuguent leurs efforts pour que la transition digitale soit une réalité dans notre pays et contribuer au développement socioéconomique du Burkina Faso. Elle a fait savoir que les différents récipiendaires ont rendu service à la Nation avec beaucoup d'engagement, de dévouement, de loyauté et surtout dans un esprit visant l'intérêt supérieur de la Nation.

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques a pour ce faire, témoigné sa reconnaissance à tous les travailleurs du secteur du numérique et des postes qui, grâce à leur engagement et leur esprit de sacrifice, ont permis courant l'année 2023, de rendre dynamique le secteur. Docteure Aminata ZERBO/SABANE a cependant rappelé aux récipiendaires que les médailles reçues sont une invite à être toujours un modèle dans leur poste de travail. En marge de la cérémonie de décoration, deux agents qui sont admis à faire valoir leur droit à la retraite ont reçu les félicitations de la Ministre Aminata ZERBO/SABANE.

Rémi LOHOA/ Bouraima KABRE

**(Hackathon 226-Plus: les vainqueurs de chaque catégorie connus à l'issue d'une finale âprement disputée)**



La Finale de l'édition 2023 du Hackathon 226-Plus s'est déroulée le jeudi 28 décembre 2023, à Ouagadougou. C'était en présence du Directeur général de la Transformation digitale du Ministère en charge du numérique, Ferdinand YOUNGARE. La compétition a réuni des équipes d'étudiants provenant d'universités et d'instituts d'enseignement supérieur du Burkina Faso. Ce sont au total 10 projets qui ont été présentés par les différents groupes à cette finale. Des groupes qui ont présenté des solutions numériques novatrices dans les domaines de l'environnement, de la santé et de l'hygiène publique.

Le jury, composé d'experts du secteur, a évalué les présentations des équipes finalistes en tenant compte de la créativité, de la faisabilité et de l'impact potentiel de chaque projet. Sur les dix projets, sept ont été retenus pour leur originalité et leur contribution à la résolution des défis sociétaux actuels. Dans la Catégorie Santé et Hygiène Publique, le 1er prix est revenu au groupe BLOOD ALERT de l'Institut Supérieur de Génie Electrique du Burkina (ISGE BF), le 2ème prix à ESANTEFASO de l'Ecole polytechnique

de Ouagadougou (EPO). Dans la Catégorie Innovation Libre, SAFE de l'Ecole polytechnique de Ouagadougou (EPO) remporte le 1er prix et le 2ème prix à été attribué au groupe EQUILEARN de l'Université Virtuelle (UV). En ce qui concerne la Catégorie Environnement, le 1er prix est revenu à FIRE OFF de l'Université Virtuelle (UV), le 2ème prix à SUSTAINIPRINT de l'Institut Supérieur de Génie Electrique du Burkina (ISGE BF) et le 3ème prix à E-CLEAN de Burkina Institute of Technology (BIT).

Les lauréats de chaque catégorie recevront les prix suivants : un million (1 000 000) Francs CFA pour le premier prix, six cent mille (600 000) Francs CFA, le deuxième et quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le troisième prix. Le Directeur Général de la Transformation digitale, Ferdinand YOUNGARE, a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des projets primés. Tout en félicitant les différents lauréats, il a souligné l'importance de l'innovation numérique dans la recherche de solutions durables. Ferdinand YOUNGARE a également remercié les membres du jury et tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de l'édition 2023 du Hackathon 226-Plus.

Gaétan LALOGO

## Présentation de vœux au Ministère en charge du numérique et des postes : Docteure Aminata ZERBO/SABANE invite le personnel à retrousser les manches et à s'engager encore plus pour consolider les acquis



La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a présidé le 08 janvier 2024, premier lundi ouvrable de l'année 2024, la cérémonie de montée des couleurs nationales. A l'issue de la montée des Couleurs nationales, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a présenté ses vœux de nouvel an au personnel de son département. Elle a souhaité que 2024 soit une meilleure année, de santé, d'épanouissement et de cohésion aussi bien « dans nos familles que dans notre milieu de travail ». Pour le ministère et le secteur du numérique, la Ministre a indiqué que « les avancées sont perceptibles » mais invite le personnel à retrousser les manches et à s'engager encore plus pour consolider les acquis « afin de réussir la transition digitale dans notre pays au profit de nos populations ».

« Notre engagement et notre mobilisation doivent être à la hauteur des attentes », a-t-elle insisté. La Ministre en charge du numérique et des postes a aussi imploré le Tout puissant pour qu'en 2024, notre pays puisse avoir la victoire sur les forces du mal et reconquérir tout notre territoire. « Nous souhaitons qu'avec les efforts consentis nous puissions prendre le dessus sur cette force du mal qui nous ronge énormément depuis plusieurs années. Je crois que c'est le vœu majeur de tout Burkinabè aujourd'hui. S'il

y'avait une chose à demander c'est bien celle-là que nous demanderions à Dieu et nous nous unissons en prière pour l'implorer pour qu'enfin la paix revienne dans notre pays », a dit Docteure Aminata ZERBO/SABANE à ses collaborateurs à l'issue du cérémonial de montée des couleurs. Avant de terminer son message, elle a invité une fois de plus, ses collaborateurs à plus d'ardeurs au travail afin de faire du numérique, un facteur essentiel du développement socio-économique de notre pays.

Bien avant son adresse au personnel, le Secrétaire Général du département, Kisito TRAORE, a au nom de l'ensemble des travailleurs, présenté ses vœux à la Ministre. « Des vœux de paix et de santé, de prospérité, de longévité et nos vœux de pleine réussite dans la mission qui est la vôtre à la tête du département. C'est l'occasion pour nous de vous réitérer notre engagement à vos côtés pour l'atteinte des objectifs qui vous sont assignés. Vous pouvez compter sur nous surtout avec votre leadership pour nous remotiver et nous réorienter chaque fois que nous nous écartons du bon chemin afin qu'ensemble nous puissions avancer et obtenir des résultats probants d'ici la fin de l'année au moment de l'évaluation finale », a-t-il rassuré.

Eric Aimé OUEDRAOGO/Adama ZONGO/ Tidjana OUEDRAOGO

### Suivi de la mise en œuvre de la feuille de route issue des assises nationales sur la dématérialisation : le ministère en charge du numérique initie une série de rencontres avec les DSI



Le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques a entamé le lundi 15 janvier 2024 à Ouagadougou, une série de rencontres avec les Directeurs des Systèmes d'Information (DSI) des Ministères, pour faire le point de la mise en œuvre de la feuille de route issue des assises nationales sur la dématérialisation qui prévoit 43 procédures prioritaires à dématérialiser au titre de l'année 2023.

La rencontre est présidée par le Secrétaire Permanent de l'Innovation et de la Veille sur les Technologies Emergentes du Numérique (SPIVTEN), Dr Yaya TRAORE. Participent également à cette rencontre-bilan, le Conseiller technique

Fanta SOMBIE et le Directeur général de la Transformation digitale, Ferdinand YOUNGBARE.

« Il s'agira pour nous au cours de ces séries de rencontres avec les DSI, de faire des présentations des plateformes développées, d'apporter des amendements et des suggestions si nécessaires et surtout, de voir si les taux de réalisations indiqués sont respectés », a expliqué le Secrétaire Permanent de l'Innovation et de la Veille sur les Technologies Emergentes du Numérique, Dr Yaya TRAORE. La série de rencontres prévue pour durer plusieurs jours concerne 20 départements ministériels.

Eric Aimé OUEDRAOGO

## Développement numérique : un pas vers la réduction de la fracture numérique à Lemnogo, Komki-Ipala



La Ministre de la Transition digitale des Postes et des Communications électroniques, Docteur Aminata ZERBO/SABANE s'est rendue le 19 février 2024 dans la commune rurale de Komki-Ipala pour visiter la toute nouvelle case numérique mise en place dans le village de Lemnogo. Cette initiative, financée par le Fonds d'accès et du service universel (FASU) et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), vise à favoriser l'accès aux services de communications électroniques dans les zones non couvertes par les réseaux. Lors de cette visite, la Ministre était accompagnée par le Directeur général de La POSTE BF, Ibrahim SABA, le Directeur général de l'ANPTIC, Oumarou SANOU et le Directeur général des Communications électroniques, Sidi Galiam OUEDRAOGO.

La construction de cette case numérique s'inscrit dans la mission du Ministère en charge du numérique, de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de communications électroniques, avec pour objectif d'assurer l'accès aux services numériques à toutes les populations, où qu'elles se trouvent. Cette démarche vise à réduire la fracture numérique en rendant accessibles les services administratifs en ligne aux habitants de Lemnogo. Accueillie par le préfet de la commune de Komki-Ipala, Abdoulaye ZANGRE, la délégation a d'abord rendu visite au Chef de Komki-Ipala qui a donné ses bénédictions et remercié la Ministre pour les efforts consentis en

faveur du développement de la commune. Les membres de la délégation ont également visité la préfecture de Komki-Ipala pour s'imprégner des conditions de travail du personnel et prendre connaissance des doléances des autorités locales. Le préfet a saisi cette opportunité pour exprimer des besoins en matière d'équipement informatique et de renforcement des capacités en archivage numérique pour les services départementaux et communaux. La Ministre a rassuré que ces préoccupations seraient prises en compte dans les meilleurs délais.

Le Directeur général des Communications électroniques, Sidi Galiam OUEDRAOGO, a souligné que l'objectif de la case numérique est de fournir aux populations des zones reculées, un accès à internet et aux outils informatiques nécessaires pour se connecter aux services gouvernementaux, dans le cadre de la dématérialisation des services administratifs. La Ministre a exprimé sa gratitude envers tous les acteurs impliqués dans la réalisation de ce projet, notamment les autorités locales, les fonctionnaires et les équipes techniques. Elle a salué l'engagement de la population de Lemnogo et de Komki-Ipala et a souligné l'importance de cette infrastructure pour les habitants, en particulier pour les élèves et les enseignants. La case numérique est équipée de matériel informatique de base, tels que des ordinateurs, des équipements multimédias, une imprimante et un scanner, une connexion satellitaire et un relai Wi-Fi pour une portée d'environ 50 mètres autour de la case. Pour accéder à la connexion internet, chaque utilisateur devrait déboursier pour la journée, la somme de 100 FCFA. Ce projet pilote servira de modèle pour étendre l'accès aux services numériques dans d'autres zones reculées du pays.

Les bénéficiaires de cette infrastructure se sont engagés à assurer un bon fonctionnement et une utilisation adéquate, témoignant ainsi de leur volonté de tirer pleinement parti de cette avancée technologique pour améliorer leur quotidien. « La population de Lemnogo promet de veiller jalousement sur la case numérique », a promis le préfet, président de la délégation spéciale de Komki-Ipala. « C'est avec un cœur plein de joie que nous vous accueillons à Lemnogo. Merci pour cette réalisation. Grace au Wi-Fi, nous pourrons faire plus de recherches et nous aurons de bonnes moyennes », a lancé la représentante des élèves.

**Bouraima KABRE/ Anissa BAKO/TALL**

## Mise en œuvre de l'identification électronique de base au Burkina Faso : les acteurs réunis pour la validation de l'avant-projet de loi



La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteur Aminata ZERBO/SABANE, a présidé le jeudi 22 février 2024, à Ouagadougou, la cérémonie d'ouverture de l'Atelier national de validation de l'avant-projet de loi sur l'identification électronique de base au Burkina Faso. Cette cérémonie a également connu la présence du Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, Emile ZERBO et de la Ministre déléguée chargée du Budget, Fatoumata BAKO/TRAORE. L'objectif de la rencontre est de permettre aux acteurs de l'écosystème issus de plusieurs départements ministériels et institutions, d'ONG, d'OSC, de Partenaires techniques et financiers, d'apporter des amendements et valider l'avant-projet de loi sur l'identification électronique de base au Burkina Faso.

Dans son discours d'ouverture des travaux, Docteur Aminata ZERBO/SABANE après avoir traduit sa reconnaissance aux membres du Gouvernement présents et souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, les a invités à observer une minute de silence pour rendre hommage à toutes les victimes tombées dans cette lutte acharnée que le Burkina Faso mène contre le terrorisme. La Ministre a ensuite rappelé dans qu'au Burkina Faso, « l'écosystème de l'identification est caractérisé par l'absence d'interopérabilité entre la pluralité des systèmes d'identification fonctionnelle et des difficultés d'accès de personnes vulnérables à l'identification, excluant ainsi une frange de la population du bénéfice des services sociaux de base telle que l'éducation, la santé, les filets sociaux et le logement ».

C'est dans l'optique d'inverser ces tendances, que le Burkina Faso a entrepris depuis 2018, la mise en place

de l'identifiant unique électroniques des personnes à travers le Projet d'Identification unique pour l'Intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest (WURI), financé par la Banque mondiale. « Le Projet d'identification électronique unique de la personne au Burkina Faso vise à augmenter le nombre de personnes disposant d'une preuve d'identité unique reconnu par le gouvernement et qui facilite l'accès aux services sociaux de base. Il s'agit là d'un puissant instrument de planification inclusive du développement socio-économique et d'accès aux services sociaux de base. La mise en place de l'identifiant unique permettra de booster la dynamique de dématérialisation des actes et procédures administratives institués par le gouvernement dans sa quête de modernisation de l'administration publique et de mobilisation des technologies de l'Info et de la com au service de l'économie et du développement social », a poursuivi Docteur Aminata ZERBO/SABANE.

La Ministre a aussi expliqué que le renforcement du cadre juridique et institutionnel de l'identification unique électronique consiste notamment à « identifier et à combler les lacunes dans le cadre juridique, réglementaire et institutionnel existant, en s'assurant que les garanties juridiques et politiques existantes (notamment celles de non-discrimination, de confidentialité, de protection des données à caractère personnel et de sécurité des réseaux) s'appliquent au système d'identification unique (appelé généralement système fID) ». Le présent avant-projet de loi soumis à l'examen des participants à cet atelier « couvre, outre les dispositions générales, transitoires et finales, l'inscription des personnes physiques dans le système fID, la description et l'utilisation de l'identifiant unique. L'avant-projet de texte législatif prévoit également les conditions et modalités de l'authentification des personnes. Il crée le registre national de l'identifiant unique des personnes, aménage un mécanisme de protection et de sécurité des données collectées et fixe un régime de responsabilité pénale en cas de violation des dispositions législatives », rassure Docteur Aminata ZERBO/SABANE.

Elle a soutenu que l'avant-projet de loi soumis l'examen a été élaboré suivant une approche participative et inclusive, matérialisée par la mobilisation active de tous les acteurs de l'écosystème de l'identification des personnes au Burkina Faso, le long du processus de formulation. Elle a félicité et remercié l'ensemble des acteurs qui se sont investis dans le processus d'élaboration de cet avant-projet de loi et a exhorté l'ensemble des participants à de fructueux échanges afin d'apporter leur contribution à l'enrichissement du projet.

## Renforcement des capacités : les points focaux de la DGESS à l'école de la planification et du suivi évaluation



Le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques à travers sa Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) a organisé le 19 février 2024 à Ouagadougou, une formation au profit de leurs points focaux dans les différentes structures du département sur le thème : « Renforcer les compétences des acteurs du ministère en charge de la Transition digitale en planification stratégique et en suivi-évaluation des politiques publiques ». A l'entame de l'atelier, le Directeur général des études et des statistiques sectorielles (DGESS), Braïma BARRO a, au nom de la Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques traduit toute sa gratitude aux participants et les a invités à une franche participation.

Cette formation vise à outiller les points focaux du département dans l'utilisation des différents outils la planification et du suivi-évaluation qui existent, a indiqué d'entrée de jeu le DGESS. Ce faisant, les thèmes abordés ont été entre autres la rédaction du processus d'une planification stratégique, un cadre référentiel et d'analyse logique de la Gestion axée sur les résultats (GAR), des travaux préparatoires d'élaboration du plan, procéder à

un diagnostic stratégique, le plan de rédaction d'un Plan de travail annuel (PTA) etc. « A l'issue de la formation, nous souhaitons que l'ensemble des participants puissent accompagner leurs directions à travers la dotation de programmes d'activités élaborés en tenant compte des textes qui encadrent ces instruments opérationnels au niveau national », a soutenu Braïma BARRO.

Le plan de travail ou les programmes d'activités annuelles sont des outils de pilotage des structures. Ils permettent à court terme de rendre compte par des rapports trimestriels, de la mise en œuvre de leurs attributions ou missions au niveau stratégique au Secrétariat général, et à la fin de l'année, d'évaluer les structures. Présent à la formation, l'Inspecteur technique des Services (ITS), Thomas SAWADOGO, a laissé entendre que cette formation a été la bienvenue car elle pourra minimiser les difficultés que les uns et les autres rencontrent dans l'élaboration des programmes d'activités. Quant au Chargé d'études, Jonas ILBOUDO, il a salué l'initiative de la formation et félicité le formateur pour l'effort de clarté fait dans les présentations. Débutée le 19 février 2024, la formation a pris fin le 23 février 2024.

Rémi LOHOA

# COMMENT EVITER DE PROPAGER LES FAKE NEWS ?

2/3



**JE REÇOIS UNE INFORMATION**

Je ne connais pas la source ou je doute

je fais des recherches

je ne trouve pas l'information

**JE NE PUBLIE PAS**

Votre sécurité numérique, notre mission

✉ cybercrime@securite.gov.bf

☎ +226 25 39 58 41





# Optimiser la durée de vie d'une batterie de téléphone

Dans un monde de plus en plus connecté, notre smartphone est devenu un compagnon indispensable au quotidien. Cependant, il n'y a rien de plus frustrant que de voir la batterie de son téléphone se vider rapidement alors que l'on en a le plus besoin. Heureusement, il existe des astuces simples et efficaces pour prolonger la durée de vie de votre batterie. Que ce soit en adoptant de bonnes pratiques de recharge ou en optimisant les réglages de votre appareil, découvrez comment maximiser l'autonomie de votre smartphone.

- Les températures élevées peuvent endommager la batterie. Essayez de garder votre smartphone à une température modérée.
- Il est préférable de recharger votre smartphone lorsqu'il reste environ 20-30% de batterie, plutôt que de le laisser se décharger complètement.
- Les chargeurs de mauvaise qualité peuvent endommager la batterie à long terme. Utilisez toujours des chargeurs recommandés par le fabricant.
- Activez le mode économie qui limite certaines fonctionnalités pour réduire la consommation de la batterie.
- Débrancher votre téléphone une fois qu'il est complètement chargé peut aider à prolonger la durée de vie de la batterie.

Exemples d'applications à éviter pour économiser la batterie :

- Facebook car c'est une application connue pour consommer beaucoup de batterie en arrière-plan.
- Snapchat est très gourmande en ressources, en particulier pour l'appareil photo et les différents filtres utilisés.

-Google Maps utilise beaucoup de batterie également, surtout si le GPS est activé en continu.

Quels sont les réglages du téléphone que vous pouvez faire pour une consommation minimale d'énergie ?

- Ajustez la luminosité de votre écran à un niveau confortable mais pas trop élevé. Vous pouvez utiliser la luminosité automatique pour l'ajuster en fonction de l'environnement.
- Les notifications consomment de la batterie. Désactivez celles qui ne sont pas nécessaires.
- Désactivez le Wi-Fi, le Bluetooth, et le GPS lorsqu'ils ne sont pas nécessaires car ces fonctionnalités consomment de l'énergie même lorsqu'elles ne sont pas activement utilisées.
- Désactivez les widgets et fonds d'écran animés même s'ils peuvent être visuellement attrayants, ils consomment plus de batterie. Préférez des fonds d'écran statiques et limitez l'utilisation des widgets.
- Activez le mode avion en zones de faible signal car lorsque le signal est faible, le téléphone utilise plus d'énergie pour maintenir une connexion.

TALL Anissa

# COMMENT SAVOIR SI VOTRE MOT DE PASSE A ÉTÉ PIRATÉ ?



La création d'un mot de passe correctement sécurisé pour accéder à ses comptes de messagerie est un paramètre trop souvent négligé par les particuliers. Avec pour conséquences la multiplication des attaques informatiques dont le but est de dérober mots de passe et adresse mails pour ensuite les faire circuler sur le dark web. Dans ce contexte, et cas de suspicion d'activité suspecte sur un compte, il peut être judicieux de vérifier si ces éléments n'ont pas été compromis.

### Utiliser des services de vérification de fuite de données

- **Have I Been Pwned** : Ce service gratuit vous permet de vérifier si votre adresse e-mail ou votre mot de passe a été compromis dans des violations de données connues. Visitez Have I Been Pwned et entrez votre adresse e-mail pour voir si elle apparaît dans les bases de données de comptes piratés.
- **Firefox Monitor** : Un autre service similaire qui utilise également les bases de données de Have I Been Pwned. Allez sur Firefox Monitor et entrez votre adresse e-mail pour voir si elle a été exposée.

### Utiliser un gestionnaire de mots de passe

- Surveillance de violations de données : Certains gestionnaires de mots de passe, comme LastPass, Dashlane, ou 1Password, offrent des fonctionnalités de surveillance de violations de données. Ils vous avertiront si l'un de vos mots de passe enregistrés est compromis.

Geoffroy DOULKOM

